

Le Protocole sanitaire Accueil des scolaires

Equipements et services de Terre de Montaigu:

**TERRES DE
MONTAIGU**

Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière



Les principes de base dans tous les cas:

- Port du masque pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans (collèges et lycées).
- Hygiène des mains avant et après les séances. (Des lavabos ou du gel hydroalcoolique sera mis à disposition aux entrées de nos structures)
- Nettoyage des locaux entre chaque groupe (sols y compris si utilisation pour l'activité pédagogique).
- Aération des locaux (entre chaque groupe 15mn minimum)
- Des toilettes seront accessibles et désinfectées entre chaque groupe.
- Ces mesures permettront de respecter le protocole sanitaire en vigueur de l'éducation Nationale:
- <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>



Mesures sanitaires spécifiques des équipements et services TDM :

- Pour les intervenants en classe:
 - Désinfection du matériel avant et après utilisation (partage possible au sein d'un même groupe classe).
 - Distanciation physique dans les espaces clos (pas en extérieur)
 - L'accès des accompagnateurs (parents) dans les écoles n'est pas interdit mais conditionné aux règles établies par l'école.
- Pour les accueils dans nos structures:
 - Désinfection du matériel avant/après utilisation et entre les différents groupes.
 - Non brassage des différents groupes dans les lieux d'accueil.
 - Aération des locaux entre les groupes.
 - La limitation du brassage dans les transports n'est pas obligatoire, dans la mesure du possible le transport sera effectué par classe ou école.

Dispositions spécifiques à certains équipements:

- Un protocole spécifique pour la piscine (information diffusée par mail)
- Interventions musique: l'utilisation d'instruments ne sera pas possible dans un premier temps, les percussions corporelles et le chant seront privilégiés dans le respect des règles sanitaires classiques.
- Sécurité routière:
 - Planning par classe pour limiter les brassages.
 - Les parents participant aux activités en extérieur (sortie piéton ou vélo) ne rentreront pas dans l'école, ils devront attendre à l'extérieur la venue du groupe.
 - Les cartes d'évaluation des compétences : pass piéton et objectif route ne seront pas manipulées par le moniteur, une synthèse des résultats sera communiquée aux enseignants, puis les élèves compléteront les cartes.
 - Le matériel (vélo/scooter/gilet) sera désinfecté après chaque utilisation
 - Les élèves porteront des charlottes sous les casques
- Théâtre de Thalie et Cinéma: possibilité d'accueillir en jauge complète avec port du masque pour les + de 11 ans, l'accueil et la sortie des élèves se fera de manière à ne pas brasser les groupes. La distance d'un siège entre chaque groupe sera respectée.
- Maison de la rivière, Site St Sauveur, Médiathèque, Déchèterie: l'accueil des groupes se fera dans le respect des règles sanitaires mentionnées ci-dessus.
- Toutes ces règles sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte

